

**Association des parents d'élèves de l'Ecole Communale
d'Hennuyères**

Procès verbal de la séance du 24 octobre 2018

Présents : Mr Joseph Trenson, Mme Valérie, Mme Sabine, Mme Adèle

Nicolas Jacquet, Sandrine Flament, Isabelle Beaussart, Stéphanie Herman, Cindy Decooman, Séverine Verlinden, Sylvie Themelin, Sandrine Roosens, Axelle Canon, Lefebvre Vincent, Coeckelbergs Quentin, Joris Jeremy, Clarisse Yemdjo

1ère partie à 20h00 : avec la direction et les enseignants

1. Souper Spaghetti: Tout s'est bien passé

Pour l'année prochaine, la direction et les enseignants proposent de garder la même organisation en cuisine. Les enseignants font les pâtes et les sauces. La sauce végétarienne devra être remplacée par une vraie napolitaine (sans morceaux de légumes).

Pour les aidants, il faut en prévoir en nombre pour faire face aux désistements.

Pour le dimanche : prévoir 4 personnes dès 8h pour replier et ranger les tables et les bancs.

Le spectacle de marionnettes et le tunnel dans la salle de gym ont eu beaucoup de succès.

Il faudrait prévoir une musique de fond pendant le repas.

Pour garder les parents plus tard, il serait possible de prévoir la projection d'un film pour les enfants sur le thème d'Halloween

Pour l'année prochaine, il faut réserver les tables et bancs à la commune dès le mois de mai.

2. Garderie / cours de néerlandais :

La transition entre les activités extra scolaires comme le néerlandais, l'étude et la garderie se fait de façon trop rapide. Dès lors, certains parents n'ont pas le temps de récupérer leurs enfants que la première heure de garderie est déjà facturée. Le problème se produit également lorsque des parents doivent récupérer un enfant du côté maternel et un du côté primaire.

➔ Monsieur Trenson va faire le point avec les gardiennes pour qu'il y aie une certaine souplesse pour assurer une meilleure transition.

3. Renforcement à la garderie primaire :

Vu le nombre croissant d'enfants à la garderie, il a été décidé que Madame Kathy resterait jusqu'à 17h tous les jours avec Madame Brigitte.

4. Les collations :

Il y a beaucoup d'emballages dans la cour par terre. Dès lors, une sensibilisation des enfants a lieu à nouveau.

5. Vente des pomponettes :

Plus de 300 pots ont été vendus. Grâce aux bénéfices, l'école souhaite acheter une machine à laver et un séchoir et ainsi équiper la buanderie.

6. Projet Provélo :

Comme chaque année, les enfants de 5^{ème} primaire passent leur brevet Vélo. Jusqu'à présent, l'asbl Provélo et la commune étaient très présents pour aider à mener ce projet. Cette année, il n'y a plus la même aide. C'est donc aux enseignantes de mener le projet avec l'aide de parents qui sont présents pour sécuriser les enfants en voirie.

7. Suivi sécurité :

Sur le terrain de tennis et de foot, il y a des poteaux qui ne sont plus sécurisés à leur partie haute. Les terrains n'appartiennent pas à l'école mais à une asbl privée qui n'a pas de moyens. La commune projette de sécuriser les poteaux dangereux.

8. Entrée des maternelles :

Depuis plusieurs semaines, les enfants de maternelle rentrent par le grillage latéral. Il semble que la solution soit bonne. Dès lors, il est envisagé de condamner la porte d'entrée actuelle et d'organiser définitivement l'entrée par le grillage. Dans ce cas, un préau serait installé pour permettre un accès protégé.

9. Procédure d'intervention des projets financés par l'AP :

Une lettre a été réalisée afin d'informer les enseignants sur la procédure concernant les demandes de caisse de classes ainsi que les projets pouvant être financés par l'AP. Concernant les caisses de classes, les enseignants ne trouvent pas corrects la répartition des caisses de classe suivant le nombre d'enfants et ont des difficultés à avancer l'argent. La procédure et les modes de remboursement seront réexpliqués aux enseignants.

10. Les classes de dépaysement :

Monsieur Trenson explique que le prix des classes de dépaysement est de plus en plus élevé notamment à cause du prix du car. Il se demande s'il ne faudrait pas revoir l'aide apportée par l'AP sur les voyages ou réfléchir au maintien ou non de tous les voyages.

11. Projet Scrabble :

Monsieur Régis a le projet de commander des scrabbles et du matériel adapté afin de pouvoir entraîner les enfants et ainsi leur permettre de participer à la compétition. Pour permettre aux membres de l'AP de voir si une participation financière est possible, il est demandé à Monsieur Régis de venir présenter le projet.

12. Classes flexibles :

L'AP attend le bilan des 2 classes pilotes avant de décider si d'autres classes pourraient également être financées.

2ème partie: Membre de l'AP

1. Bilan du souper spaghetti :

Tout s'est bien déroulé. Le souper a ramené un bénéfice fort semblable aux autres années. Le changement de date n'a pas eu d'impact sur le nombre de couverts servis. Les remarques de la festività sont passées en revue afin de décider ce qui sera fait l'année prochaine.

2. Présentation des budgets pour 2018 – 2019 :

L'AP intervient pour :

- 100 euros par enfant pour le voyage au ski de 6^{ème} primaire
- 10 euros par enfant pour toutes les classes primaires
- 15 euros par enfant pour toutes les classes maternelles
- Paiement des cadeaux de Saint Nicolas
- Aide de maximum 150 euros pour le projet classe flexible après validation de celui-ci.